



Enseignants d'Arts  
Visuels du canton de Vaud

# Manifeste

## Pour un enseignement des arts visuels de qualité !

L'éducation artistique et culturelle est une composante essentielle de la formation des enfants et des jeunes. A une époque où l'image et les moyens audio-visuels sont omniprésents dans notre environnement quotidien, la place des cours d'arts visuels à l'école rétrécit comme peau de chagrin !

Alors qu'au niveau national, le manifeste Arts et Education de l'UNESCO \* exige davantage d'éducation artistique et culturelle dans notre système éducatif, la prochaine mise en application du plan d'études romand (PER) modifiera la grille horaire des élèves.  
**L'enseignement des arts visuels sera fortement diminué et perdra sa cohérence.**

Or, l'éducation artistique :

- passe par l'expérimentation dans une attitude de recherche et d'interrogation
- transmet des traditions culturelles et artistiques
- donne des moyens de s'orienter dans une société où l'image est omniprésente
- permet de construire des savoir-faire techniques et interdisciplinaires
- est un facteur d'égalité des chances et d'intégration sociale

**Une école consciente des défis à relever se doit de maintenir l'espace nécessaire à cette éducation!**

C'est pourquoi nous demandons au Département de la formation et de la Jeunesse du Canton de Vaud :

- deux périodes d'arts visuels à tous les cycles et à tous les niveaux
- l'attribution de ces périodes à des maîtres spécialistes

**Parce que la pensée passe aussi par l'image !**

**Signez notre manifeste sur le site de l'EAV**

<http://www.eav-vd.ch>

Mars 2011, le comité de l'EAV

\*([www.unesco.ch/fr/themes/arts-et-education.html](http://www.unesco.ch/fr/themes/arts-et-education.html))